

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 95 (1944)
Heft: 11

Rubrik: Affaires de la Société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

on trouve, outre la très abondante orchidée *Goodyera repens*, les piroles, en particulier *Pyrola rotundifolia* et la beaucoup plus rare, mais très caractéristique *P. chlorantha*. C'est là que *Viola rupestris*, une plante typique des pineraies reliques, a ses rares habitats, là et sur une vieille alluvion de la Linth occupée par des buissons d'argousier, au Riet, aux abords de Benken-Tuggen, sans parler de quelques refuges déjà subalpins dans le Calveis. (A suivre.)

(Trad. E. Badoux.)

Prof. Dr *Walo Koch*.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ

Réunion annuelle de la Société forestière suisse à St-Gall et Oberriet

(27 à 29 août 1944.)

Il y avait 37 ans que notre Société n'avait plus tenu ses assises annuelles dans le canton de St-Gall. Le 27 août dernier, par un temps magnifique, plus de 200 sociétaires se sont rencontrés dans sa capitale, pour la réunion annuelle de 1944. Celle-ci débuta, à 16 heures, par une séance dans la salle du Grand Conseil, au Klosterhof, sous la présidence de Monsieur *Jenny*, adjoint à l'Inspection cantonale des forêts des Grisons. Après la séance, les participants, au nombre d'environ 90, purent prendre part à des excursions dans la ville de St-Gall, sous la conduite de spécialistes et destinées à montrer ses richesses historiques, architecturales et scientifiques. La plupart de ceux qui purent jouir de ces tournées très instructives en sont rentrés enchantés. La visite du « Heimatmuseum », sous la conduite du Dr *E. Bächler*, eut un succès tout particulier. — La soirée de cette première journée se passa dans le jardin de la Tonhalle, où l'orchestre de la ville de St-Gall, sous la direction de *E. Klug*, donna un concert très récréatif.

La séance principale du *lundi 28 août* eut lieu dès 7 heures, dans la salle du Grand Conseil, sous la présidence du conseiller d'Etat *Gabathuler*. Elle fut suivie d'un dîner en commun dans la belle salle du « Schützengarten », dont les tables avaient été décorées de façon plaisante par les dames du personnel forestier st-gallois. A la fin du repas, l'inspecteur forestier cantonal *Tanner* fit distribuer la brochure bien illustrée, publiée à l'occasion de la réunion de 1944 et traitant des « conditions forestières du canton de St-Gall ». On distribua aussi à chacun deux jolis souvenirs dont firent cadeau les représentants des industries locales. Puis Monsieur *K. Nægeli* apporta aux participants le salut des autorités locales. Monsieur le conseiller d'Etat *Gabathuler* et le président *Jenny* exprimèrent les sentiments de reconnaissance des intéressés.

Durant l'excursion de l'après-midi, on eut un peu à souffrir de la chaleur dont nous fûmes si largement gratifiés au mois d'août écoulé. Son but fut la visite des deux forêts domaniales de *Hättern* et *Strebel*, sur lesquelles l'inspecteur forestier d'arrondissement *Jäger* renseigna abondamment. On fut quelque peu surpris, aux deux endroits, d'y constater un matériel sur pied peu élevé. L'épicéa et le sapin y prédo-

minent; le pin sylvestre y est assez bien représenté, tandis que la part des feuillus ne dépasse pas 25 %. Au point de vue phytosociologique, ces régions se rattachent à la hêtraie naturelle; aussi y aura-t-il lieu, à l'avenir, de veiller à ce que les feuillus y soient beaucoup plus fortement représentés.

Quand les excursionnistes arrivèrent à la limite des forêts appartenant à la bourgeoisie de St-Gall, soit au Bruggwald, ils eurent l'occasion d'entendre une orientation à leur sujet par l'administrateur forestier communal *M. Fritschi*. Là aussi, à la suite surtout des coupes rases d'autrefois, les résineux prédominent (épicéa et sapin) tandis que les feuillus manquent fortement. Une longue discussion eut lieu, à laquelle prirent part MM. *Tanner*, *Koch* et *Leibundgut*, pour savoir quels devront être à l'avenir les principes directeurs du traitement des forêts de la région. Quoiqu'il en soit à ce sujet, il faudra faire une part plus large que jusqu'ici aux essences feuillues. Quant à savoir dans quelle proportion celles-ci devront être représentées, c'est là un problème qui ne pourra être résolu que par les prochaines générations.

Après cette intéressante discussion, on fit une tournée dans les peuplements homogènes de résineux appartenant à la commune bourgeoise de St-Gall. La tournée prit fin au restaurant « Peter und Paul » — d'où l'on jouit d'une vue très étendue sur le Bodan —, où une collation fut offerte par la commune bourgeoise de St-Gall. Malheureusement, il ne fut pas possible de jouir longtemps des charmes de la belle terrasse sur laquelle les congressistes furent reçus. Un orage bien malencontreux, qui éclata subitement, les obligea à rentrer en ville plus tôt que prévu. Ajoutons que le président de la dite commune, *M. Ziegler*, souhaita la bienvenue à ses hôtes; y répondirent *M. Gabathuler*, conseiller d'Etat, et *M. Tanner*, inspecteur forestier cantonal, qui tous deux remercièrent pour l'aimable réception. — Au cours de la rentrée à St-Gall, par temps devenu agréablement frais, on put traverser encore plusieurs peuplements de résineux en excellent état. La fin de la journée se passa joyeusement dans le Gartensaal du café Uhler. L'inspecteur forestier d'arrondissement *Jäger* et l'adjoint forestier *Widrig* avaient préparé un programme de réjouissances, comprenant en particulier des chants d'un « Männerchor » et des danses de quelques jeunes filles.

Mardi 29 août. Excursion finale. Cette excursion avait pour but l'étude des forêts du *Harder*, appartenant aux différentes sections de la commune politique d'*Oberriet*. Les participants arrivèrent à cet endroit vers 8 heures; sur la place de la gare, pas moins de 15 voitures à deux chevaux les attendaient. Toute la population du village était là; un long cortège se déroula, le long de rues où flottaient de nombreux drapeaux, jusqu'au pied des pentes boisées voisines. *M. Tanner*, inspecteur forestier cantonal, salua les participants et donna quelques indications sur le but de la visite projetée. Après quoi *M. Schmutziger*, inspecteur forestier d'arrondissement, en assumait la direction. Il donna d'abord quelques indications d'ordre historique sur ces forêts et les conditions, un peu compliquées, de leur répartition entre proprié-

taires. Au demeurant, il avait été remis un guide de l'excursion (avec carte) à chacun des participants, sur lequel étaient reproduits de nombreux profils du sol et l'indication de la composition du peuplement aux places ainsi choisies. Ce fut l'occasion de revenir sur le problème de la phytosociologie pour la forêt et d'en discuter sur place. Prirent surtout part à cette discussion : MM. les professeurs *Koch* et *Leibundgut*.

Un réseau complet de chemins en bon état permit de circuler facilement dans les forêts en cause. Ce réseau a une longueur totale de 10.820 m.; sa construction a exigé, des communes propriétaires, une grosse dépense. Pour les années 1920—1932, elle s'est élevée à 665.592 francs, ce qui permit de créer de nombreuses occasions d'occuper des « sans travail ». Après déduction de toutes les subventions reçues, la dépense se réduisit à 212.120 fr., équivalant, en moyenne, à 415 fr. par hectare du sol boisé en cause. L'excursion prit fin par la visite rapide des travaux de défense d'un torrent dangereux, le *Dürrenbach* qui, en 1905, lors d'une très forte crue, détruisit 17 barrages en bois, et dont le lit s'est, dès lors, fortement approfondi. En 1908, des travaux de défense furent entrepris qui ne durèrent pas moins de 10 ans. Le coût des travaux dans la région montagneuse fut de 544.750 fr. et, dans la plaine, de 726.320, soit au total de 1.271.070 fr. Là aussi, on le voit, la dépense incombant aux propriétaires intéressés fut de taille.

Vers midi, la colonne atteignit l'*Alpe Kienberg*, où un repas en plein air fut servi aux 200 convives, face aux sommets étincelants des Alpes du Vorarlberg et des Grisons et dominant la vallée du Rhin aux nombreuses localités à l'aspect si plaisant. Aussitôt après notre arrivée, on eut le plaisir d'entendre les chants de joyeuse bienvenue d'écoliers dirigés par l'instituteur Eberle. Puis ce fut le tour de M. *Benz*, membre du Grand Conseil st-gallois, d'apporter le salut de bienvenue au nom de la commune d'Oberriet, après quoi il entretint ses auditeurs des dégâts causés dans la région par le Rhin (Rheinnot). Durant les dernières années, il a débordé pas moins de 47 fois, causant souvent de graves dommages. L'orateur se fit l'interprète des habitants de la région pour exprimer leur reconnaissance au sujet des grandioses travaux exécutés pour la correction du Rhin. Il émit l'espoir que ceux-ci prendront fin par des travaux de défense le long de divers torrents de montagne grisons. — Un plantureux banquet fut offert par la commune d'Oberriet; comme le jour précédent, les convives furent dérangés par une forte chute de pluie, qui obligea la plupart d'entr'eux à se réfugier dans les écuries avoisinantes. Quand eut pris fin cette alerte pluvieuse, le conseiller d'Etat *Gabathuler* orienta ses auditeurs sur la vaste entreprise d'amélioration des terrains de la plaine du Rhin, au cours de laquelle 500 ha. ont déjà été assainis.

A la fin de cette instructive et belle réunion, M. l'inspecteur forestier *Schönenberger*, vice-président de la Société forestière suisse, exprima les remerciements des congressistes à ses organisateurs, tout particulièrement à Monsieur le conseiller d'Etat *Gabathuler*. Tout en s'associant à cet éloge, M. Tanner, inspecteur forestier cantonal, crut devoir mentionner que l'inspecteur forestier d'arrondissement *Schmutzi-*



La longue
colonne de
chars débou-
chant du vil-
lage d'Ober-
riet.

Au centre :
Le repas d'
midi au
Kienberg.



Discours de M. H. Tanner et de M. le Landammann Gabathuler
sur les travaux d'amélioration exécutés dans la vallée du Rhin.



ger a fourni, dans cette préparation, un travail considérable et de grande valeur.

Après quoi, la partie officielle de la réunion de 1944 prit fin.

(Trad.)

E. Angst.

Procès-verbal
de la séance administrative du dimanche 27 août 1944, à St-Gall.

A 16,15 h., dans l'imposante salle du Grand Conseil à St-Gall, la séance est ouverte en présence de 90 membres environ. Elle est présidée par Monsieur *Jenny*, adjoint à l'Inspection cantonale des forêts à Coire, président de la Société forestière suisse.

1° Discours d'ouverture du président M. Jenny.

En une courte allocution, le président souhaite la bienvenue aux participants et rappelle le souvenir inoubliable que laissa, à chacun, la commémoration du centenaire de la Société forestière suisse à Langenthal. Il remercie les autorités locales de St-Gall, qui n'ont pas ménagé leurs peines pour rendre agréable le court séjour des forestiers dans leur canton. Pour terminer, le président souligne le privilège qu'a la Suisse d'avoir pu rester à l'écart du conflit mondial et espère que ce dernier ne tardera pas à prendre fin.

2° Nomination des secrétaires et des scrutateurs.

MM. *Angst* (Zurich) et *Juillerat* (Corgémont) sont proposés comme secrétaires et admis à l'unanimité par l'assemblée.

M. *P. Niggli* (Klosters) et *F. Oppliger* (Glaris) sont nommés à l'unanimité scrutateurs.

3° Présentation des comptes 1943/44 et du budget 1944/45.

Monsieur *H. Fleisch*, caissier, donne un rapport détaillé sur les comptes de 1943/44. Un extrait très complet des comptes et du budget ayant paru dans le n° 8 du « Journal », pages 175 et 176, nous nous abstiendrons d'entrer dans le détail de chaque poste.

La fortune de la Société, au 30 juin 1944, se présente comme suit :

A. Société forestière	Solde au 30 juin 1944 :	11.298,70 fr.
B. Fonds pour publications	» » 30 » 1944 :	15.735,50 »
C. Fonds pour voyages d'étude	» » 30 » 1944 :	21.173,25 »
(Fonds Morsier)		

M. *H. Fleisch* commente brièvement les résultats obtenus et donne connaissance du budget 1945, qui est équilibré.

Sur la proposition des deux vérificateurs des comptes, MM. *Ch. Gut* (Morges) et *E. Herzog* (Brugg), l'assemblée adopte les comptes sans discussion, tels qu'ils sont présentés et donne décharge avec remerciements au caissier.

Les deux vérificateurs précités sont à nouveau confirmés dans leur fonction pour l'exercice prochain.

4° Divers et discussion.

M. *Buchet*, ancien inspecteur forestier à Lausanne, faisant usage de l'art. 9 des statuts, a adressé au comité permanent une lettre datée

du 31 juillet 1944. Dans celle-ci, il demande à l'assemblée de revoir la question soulevée au comité permanent en 1939, tendant à l'introduction, au sein de la Société forestière suisse, d'une classe de *vétérans* pour anciens fonctionnaires, mis à la retraite pour cause d'âge, mais ayant appartenu pendant 40 ans à la Société.

M. Buchet base sa motion sur les conditions d'existence devenues indéniablement beaucoup plus difficiles qu'en 1939 et pense qu'il serait regrettable qu'elles fussent la cause de nouvelles démissions par suite d'une cotisation devenue trop élevée pour les retraités. A son avis, la cotisation, réduite au prix de l'abonnement au « Journal forestier », serait la bienvenue pour ceux atteints par l'inexorable limite d'âge.

M. *Grivaz*, inspecteur cantonal des forêts à Lausanne, appuie vigoureusement la motion de M. Buchet et rappelle que cette question, écartée par le comité permanent en 1939, ne fut jamais présentée à l'assemblée. Il propose de charger le comité permanent de l'étude de la motion.

La proposition de M. *Grivaz*, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité par l'assemblée.

M. *Tanner*, inspecteur cantonal des forêts à St-Gall, donne ensuite divers renseignements d'ordre administratif. Il recommande chaudement les visites prévues dans les différents bâtiments historiques de la ville et souligne l'effort considérable déployé par les autorités de St-Gall pour rendre agréable le séjour de leurs hôtes.

M. *Jenny* remercie encore l'assistance pour l'intérêt qu'elle a porté aux différents tractanda mis à l'ordre du jour et lève la séance à 16,45 h.

Le secrétaire : *Ed. Juillerat*.

Procès-verbal de l'assemblée générale du lundi 28 août 1944.

C'est en présence d'un peu plus de 200 membres et hôtes de la Société forestière suisse que le président du comité local, M. le Landammann *Gabathuler*, ouvre l'assemblée générale.

1^o Discours d'ouverture du président du comité local, M. le Landammann Gabathuler.

En termes vibrants, Monsieur *Gabathuler* souhaite la bienvenue à tous les forestiers suisses que le canton de St-Gall a l'honneur d'accueillir cette année. Il salue spécialement les personnalités marquantes de l'assemblée, parmi lesquelles on note la présence de M. *Petitmermet*, inspecteur général des forêts, et rappelle le privilège qu'a notre pays d'avoir été épargné jusqu'à présent des horreurs d'une guerre implacable. Il rend hommage aux forestiers qui n'ont cessé de travailler inlassablement dans l'intérêt national. Si toutes les démarches entreprises pour atténuer les effets néfastes, résultant de la mise en vigueur de certaines ordonnances fédérales, n'ont pas toujours été couronnées de succès, les forestiers peuvent néanmoins être fiers des résultats déjà obtenus.

M. le Landammann *Gabathuler* sait mieux que quiconque ce que représente la forêt pour le peuple suisse en général et pour le canton

de St-Gall en particulier. Après avoir brossé un tableau très complet et significatif de la lutte contre les eaux de ruissellement dans le canton de St-Gall, M. Gabathuler déclare que les déboisements ont atteint leur extension extrême. Autant que faire se pouvait, les autorités st-galloises ont su résoudre le problème des défrichements d'une manière heureuse. Il adjure néanmoins les forestiers à redoubler de vigilance et à continuer de faire une politique clairvoyante, dans l'intérêt du pays tout entier.

Pour terminer, il forme des vœux pour la parfaite réussite de la réunion et espère que chaque participant emportera du canton de St-Gall le meilleur souvenir.

2^o Rapport annuel présidentiel.

M. Jenny, président de la Société forestière suisse retrace, dans un rapport très détaillé, les différents événements survenus au cours de l'année écoulée.

L'assemblée se lève pour honorer la mémoire des membres décédés au cours de l'exercice, MM. H. Landolt, M. Roth, F. von Arx, Kurtina, Borel et Gascard.

L'effectif de la Société, qui était de 510 l'année dernière, passe à 518 au 30 juin 1944. Le nombre des membres d'honneur s'élève à 6.

Les comptes de la Société forestière accusent une dépense de 23.532,65 fr. et une recette globale de 23.543,50 fr., d'où un excédent de recettes de 10,85 fr. Il avait été budgété 23.000,00 fr. aux dépenses et aux recettes. D'une manière générale, les différents postes ont été respectés. Toutefois, il a fallu prévoir 1.424,35 fr. de plus pour la publication de la « Zeitschrift ». Cette augmentation a dû être compensée par des compressions dans d'autres postes.

La fortune de la Société, au 30 juin 1944, était de 11.298,70 fr. Le « Fonds pour publications » accuse une fortune de 15.735,50 fr. Au cours de l'année prochaine, ce fonds devra être mis fortement à contribution pour permettre la publication des suppléments.

Le Fonds Morsier, dont le montant actuel est de 21.173,25 fr., ne fut pas utilisé pendant l'exercice écoulé.

M. Jenny remercie ensuite les autorités fédérales et cantonales pour les subventions reçues, en particulier celle de 500 fr. du canton de St-Gall et indique ensuite l'effectif des abonnés.

Edition allemande : 937 (en 1943 : 971). A ce chiffre, il faut ajouter 86 abonnements (44 en 1943) qui ne purent être livrés par suite des circonstances internationales.

Edition française : 466 (496 en 1943) et 45 abonnés à l'étranger (21 en 1943). Le recul constaté dans le nombre des abonnés est essentiellement dû aux circonstances extérieures.

M. Jenny adresse ses remerciements et dit toute sa gratitude aux rédacteurs de la « Zeitschrift » et du « Journal ».

Le comité permanent s'est réuni cinq fois pour traiter diverses questions d'ordre général. Il demanda aux autorités fédérales, d'entente avec l'Association suisse d'économie forestière, la constitution d'une

commission chargée de l'étude des problèmes forestiers que posera l'après-guerre. Le Département de l'intérieur donna suite à ce désir et la commission fut constituée comme suit :

M. le conseiller d'Etat *Stähli* à Frauenfeld comme président.

M. le prof. *Liver*.

M. le prof. *Gonet*.

M. *Knobel*, inspecteur forestier cantonal.

M. *H. Grossmann*, inspecteur forestier cantonal.

M. *Favre*, inspecteur forestier cantonal.

M. *Jenny*, adjoint à l'Inspection cantonale des forêts à Coire.

Le Département de l'intérieur y est représenté par M. *Petitmermet*, inspecteur général des forêts.

La commission fut chargée de l'élaboration d'un projet de loi forestière. Ce travail est actuellement terminé. Il paraîtra sous peu dans les « suppléments ».

En terminant, le président souhaite ardemment le retour à des temps meilleurs, dans l'intérêt de chacun et aussi dans celui des forêts suisses.

Le rapport présidentiel, vivement applaudi, est adopté sans discussion.

3° *Elections.*

Les membres du comité permanent étant arrivés au terme de leur mandat triennal, de nouvelles élections doivent avoir lieu conformément à l'article 7 des statuts.

M. *Jenny* annonce que le comité se déclare disposé à accepter une nouvelle réélection, si tel est le désir de l'assemblée.

A l'unanimité, cette dernière confirme tous les membres du comité permanent pour une nouvelle période. Au nom du comité, M. *Jenny* remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle leur témoigne.

4° *Fixation du lieu de l'assemblée de 1945 et désignation des président et vice-président du comité local.*

Se basant sur l'article 4 des statuts, le canton de Fribourg, par la voix de M. *Bæriswyl*, conseiller d'Etat, revendique le siège de la prochaine assemblée. Le comité permanent propose d'accéder au désir du canton de Fribourg et de désigner MM. *Bæriswyl* et *Jungo*, inspecteur cantonal des forêts, comme président et vice-président du comité local.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité par l'assemblée.

M. *Bæriswyl* remercie en termes chaleureux pour l'honneur qui échoit au canton de Fribourg et se réjouit de recevoir les forestiers suisses en 1945. Il assure l'assemblée que tout sera mis en œuvre pour la bonne organisation de la prochaine réunion.

5° *Admission de nouveaux membres.*

Le comité permanent propose à l'assemblée de témoigner toute sa reconnaissance pour les services rendus à la cause forestière suisse en nommant MM. *Bavier*, inspecteur cantonal à Coire, et M. le professeur *Gäumann* à Zurich comme membres d'honneur.

Ces deux sociétaires, qui méritent grandement cette distinction, sont nommés membres d'honneur à l'unanimité.

M. Bavier, inspecteur forestier cantonal, remercie l'assemblée.

Les personnes suivantes sont admises sans opposition comme membres de la Société forestière suisse :

MM. *Künzle F.*, adjoint forestier, à Bienne.

Fischer H., ingénieur forestier, à Romanshorn.

Oldani K., ingénieur forestier, à St-Gall.

Miesch J., ingénieur forestier, à St-Gall.

Mazzucchi B., ingénieur forestier, à Giornico.

Züllli Paul, architecte, à St-Gall.

Surber Emile, ingénieur forestier, à Ragaz.

Fornaro E., secrétaire H. P. V., à Rapperswil.

Vérificateurs des comptes pour 1945.

Sont élus à l'unanimité MM. le Dr Gut, inspecteur forestier, à Morges, et E. Herzog, inspecteur forestier, à Brugg.

6° *Exposé de Monsieur W. Koch, professeur à l'E. P. F. à Zurich.*

Dans un exposé d'une haute valeur scientifique, Monsieur Koch parle des « Associations végétales naturelles de la Suisse septentrionale et orientale ». En spécialiste incontesté des questions se rapportant à la sociologie végétale, le conférencier souligne l'énorme développement que l'étude des associations végétales, branche récente de la botanique, est appelée à prendre. Par la connaissance approfondie des lois régissant la vie des végétaux, il sera possible d'éviter à l'avenir les erreurs trop souvent commises en sylviculture. La sociologie végétale constitue désormais une base solide sur laquelle les espoirs les plus réjouissants peuvent être fondés. Le canton de St-Gall, duquel l'orateur parle longuement, est très intéressant au point de vue des associations végétales. Grâce à sa configuration très spéciale, on y rencontre une végétation des plus variées, s'étendant depuis la zone des forêts de chênes et de charmes jusqu'à celle de la forêt subalpine d'épicéas.

Cette succession dans la végétation des forêts du versant nord des Alpes est particulièrement intéressante. Chaque opération sylviculturale qui ne serait pas en harmonie avec les principes fondamentaux de la sociologie exerce une action néfaste sur les qualités du sol. Pour le forestier, il sera donc nécessaire, avant d'entreprendre des coupes, d'étudier attentivement les résultats des recherches faites dans les domaines de la sociologie végétale, de la pédologie et de la géologie, sciences dont la synchronisation contribuera sans aucun doute à augmenter le rendement de notre patrimoine boisé.

Les applaudissements nourris de l'auditoire montrent à M. le Dr Koch tout l'intérêt porté à son exposé.

La discussion qui succède et à laquelle prirent part MM. Trepp, administrateur forestier à Poschiavo, Tanner, inspecteur cantonal à St-Gall, Bächler, conservateur du musée préhistorique de St-Gall, Fischer, inspecteur forestier à Schaffhouse et le professeur Leibundgut fait ressortir toute l'importance du problème.

7^o *Exposé de Monsieur Gäumann, professeur à l'E. P. F. à Zurich.*

Avec la clarté qui lui est coutumière, M. Gäumann parle du problème particulièrement compliqué de « L'immunité chez les végétaux et de leurs réactions ». Tout ce qui a été dit est le résultat de ses patientes et inlassables recherches dans le domaine de la pathologie végétale. Le bois, étant une substance vivante, doit être protégé contre les infections microbiologiques si l'on veut obtenir un produit de qualité. Qu'advient-il si une plante est infectée ? Comment réagit-elle ? Telle est la question qui a préoccupé M. Gäumann et dont il nous entretient.

La plante infectée réagit suivant trois possibilités :

- 1^o contre les microbes eux-mêmes,
- 2^o contre les toxines produites par l'infection,
- 3^o en réagissant elle-même pour se rendre plus apte à résister à l'infection.

A l'appui de nombreux exemples, le conférencier montre les différents genres d'infections et fait un parallèle très intéressant entre ceux appartenant au règne végétal et ceux faisant partie du règne animal. Il affirma qu'en principe la partie d'une plante malade reste malade et ne se guérit jamais complètement, car le mécanisme de la plante est trop simple. Entre les réactions de l'immunité des végétaux et celles observées chez les humains, il y a une certaine corrélation. Toutefois, les moyens dont disposent les hommes pour lutter contre les infections sont plus nombreux et plus efficaces.

Par de vifs applaudissements, l'auditoire témoigne de son intérêt pour un si bel exposé.

Monsieur H. Burger se fait l'interprète de l'assemblée tout entière et remercie M. Gäumann pour son exposé si captivant. Il voit dans l'étude de la pathologie végétale, à laquelle M. Gäumann se voue corps et âme, une utile contribution au progrès de la sylviculture.

La séance est levée à 12,15 h. par le président, qui donne encore des renseignements sur les excursions prévues pour l'après-midi.

Le secrétaire : *Ed. Juillerat.*

CHRONIQUE

Confédération

Ecole forestière. Monsieur le professeur Dr *H. Knuchel*, qui professe depuis 22 ans les sciences forestières à l'Ecole polytechnique fédérale, a fêté, le 15 octobre dernier, le *soixantième anniversaire* de sa naissance. Ses anciens élèves et tous ses amis de la Suisse romande lui adressent, à cette occasion, leurs félicitations et leurs meilleurs vœux, en souhaitant qu'il soit conservé pendant très longtemps à la science et à notre Ecole forestière.

Instructions n° 28 BH de la Section du bois concernant le bois de feu (du 2 octobre 1944). Approvisionnement du pays en bois de feu, bois carburant brut et bois de râperie.

Vu l'ordonnance n° 4 de l'Office de guerre pour l'industrie et le